



RÈGLEMENT INTERCLUBS DIVISION 1

Catégorie 2

- La division 1 de l'Interclubs est organisée les 30 novembre et 1^{er} décembre 2024 en finale directe en Patton Suisse de 30 équipes.
- Les équipes jouant cette finale de comité se seront acquittées par l'intermédiaire de leur club d'un droit de table de 144 €.
- La finale se joue en huit matchs de 12 donnes sans mi-temps.
- Le titre de champion de Comité sera attribué au Club vainqueur de cette finale.
- Les 7 dernières équipes de la finale de comité descendent en division 2.
- Les 12 premières équipes (à confirmer) de cette finale disputeront **la Finale de Ligue les 3 & 4 mai 2025 à Marcoussis.**

SHA (systèmes hautement artificiels) & CI (Conventions Inhabituelles)

- 1) Les SHA sont strictement interdits dans les compétitions de catégorie 2 [règlement national des compétitions (RNC)].
- 2) Conformément au RNC les paires souhaitant jouer des Conventions Inhabituelles doivent envoyer par mail au Comité les dites conventions avec leurs développements ainsi que leur système (competitions@comiteduhurepoix.com) au moins 15 jours avant le 1^{er} tour de la compétition.

Compléments d'équipe – Remplacement de joueur

Aucun complément d'équipe / remplacement de joueur ne sera autorisé après le début de la finale de comité.

La finale de comité se déroulera en 8 matchs de 12 donnes sans mi-temps selon le schéma suivant

Samedi 30 novembre

Tour 1	13h00 – 14h40
Tour 2	14h55 – 16h35
Tour 3	16h50 – 18h30
Tour 4	18h45 – 20h25

Dimanche 1 décembre

Tour 5	11h00 – 12h40
Pause déjeuner	
Tour 6	13h25 – 15h05
Tour 7	15h20 – 17h00
Tour 8	17h15 – 18h55